



Paris, le 14 janvier 2011

## **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

#### **STATISTIQUES 2011 RELATIVES AUX IFM : NOUVELLE BAISSÉ DU NOMBRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES DE LA ZONE EURO ET DE L'UE**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le nombre des institutions financières monétaires (IFM)<sup>1</sup> de la zone euro s'élevait à 7 865 au total, soit une diminution nette de 211 unités (2,6 %) par rapport au nombre enregistré un an auparavant. Cette baisse a touché l'ensemble de la zone euro. Le nombre des IFM de la zone euro a augmenté de 37 unités à l'occasion de l'entrée de l'Estonie dans la zone le 1<sup>er</sup> janvier 2011. On dénombrait 9 921 IFM dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), soit une diminution nette de 271 unités.

#### **Nombre d'IFM**

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, on dénombrait 7 865 IFM résidentes dans la zone euro, contre 8 076 au 1<sup>er</sup> janvier 2010. En termes relatifs, la baisse observée en France et en Grèce de, respectivement, 7,1 % et 6,7 % a été particulièrement prononcée. En termes absolus, la France (- 92), l'Irlande (- 31), le Luxembourg (- 28) et l'Italie (- 25) ont été les principaux pays touchés par cette diminution nette de 211 unités dans la zone euro.
- Malgré l'élargissement de la zone euro à la Grèce (en 2001), à la Slovaquie (en 2007), à Chypre et à Malte (en 2008), à la Slovaquie (en 2009) et à l'Estonie (en 2011), le nombre d'IFM de la zone euro a diminué de 20,2 % (soit 1 991 institutions) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011,

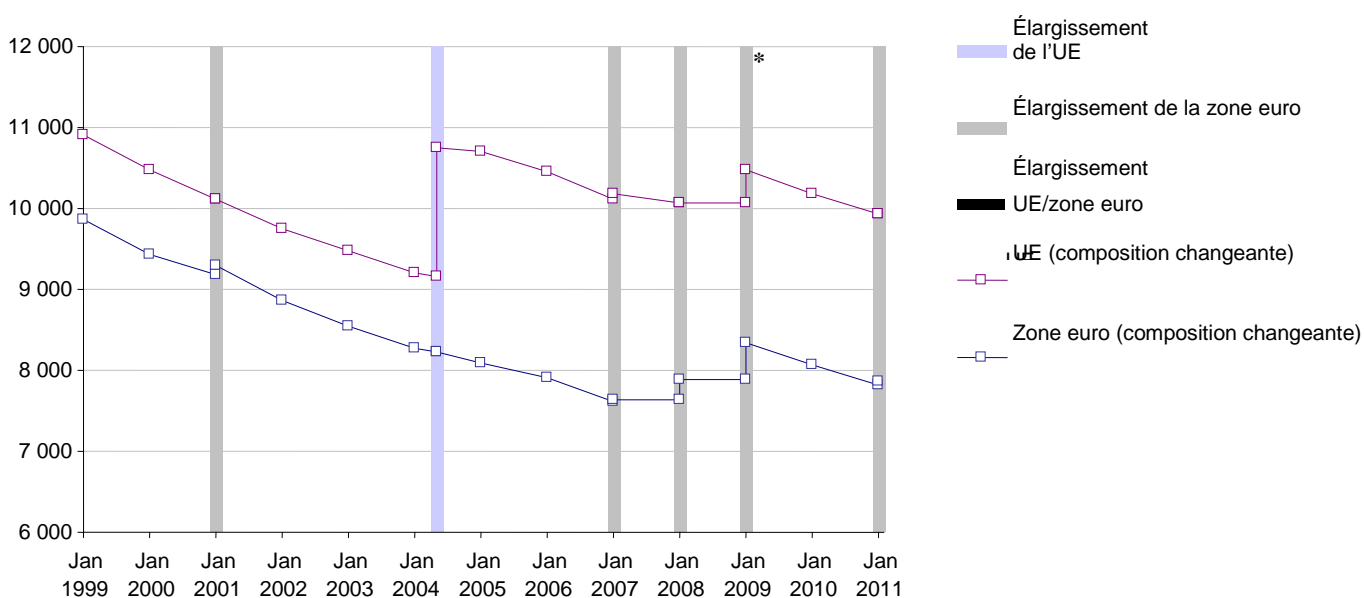
---

<sup>1</sup> Les « institutions financières monétaires » (IFM) recouvrent : les banques centrales, les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou des proches substituts de dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires sont également classés parmi les IFM.

l'Allemagne et la France comptaient 40,8 % de l'ensemble des IFM de la zone euro, proportion inchangée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, on recensait 9 921 IFM résidentes dans l'UE, soit une diminution nette de 271 unités (- 2,7 %) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Par rapport à la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1999 (10 909 IFM au sein de l'UE), le nombre des IFM a enregistré une diminution nette de 988 unités (- 9,1 %), malgré l'inclusion de 1 608 IFM le 1<sup>er</sup> mai 2004, lorsque dix nouveaux États membres ont adhéré à l'UE, et de 72 IFM le 1<sup>er</sup> janvier 2007, lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont rejoint l'UE.

**Graphique 1 – Nombre d'IFM dans l'UE et dans la zone euro**

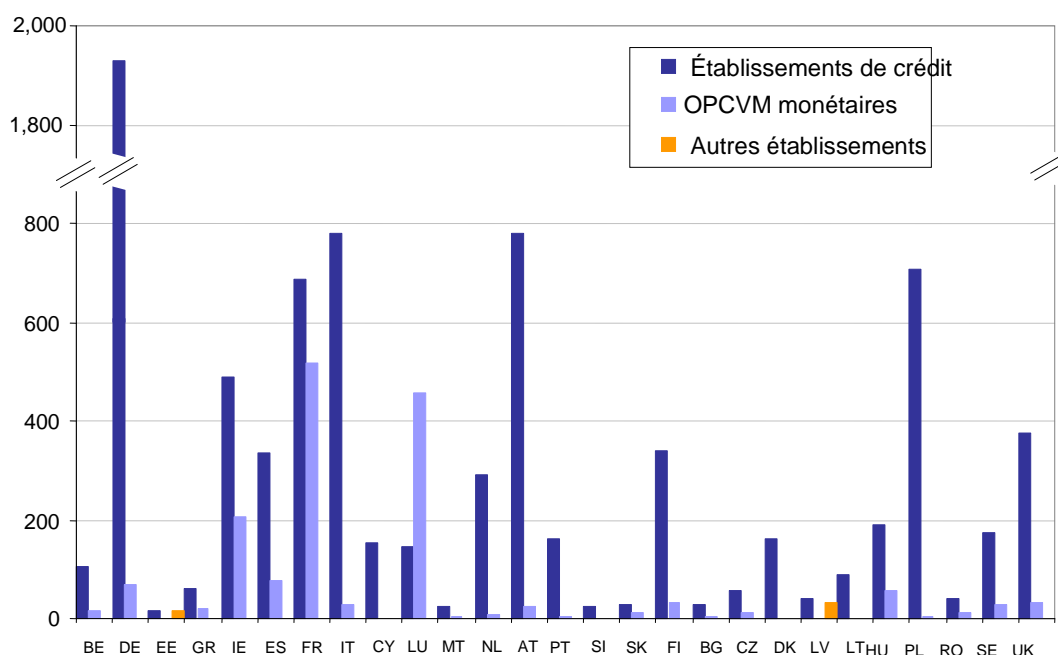


\* L'augmentation du nombre d'IFM au 1<sup>er</sup> janvier résulte essentiellement d'un reclassement d'établissements en tant qu'IFM en Irlande et en Espagne, ainsi que de l'inclusion de la Slovaquie dans la zone euro.

### Structure de la population des IFM

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la grande majorité des IFM de la zone euro était constituée d'établissements de crédit (banques commerciales, caisses d'épargne, banques postales, coopératives de crédit, etc.), qui représentaient 80,8 % du total (6 352 unités) tandis que les OPCVM monétaires en représentaient 18,7 % (1 474 unités). Les banques centrales (18 unités, y compris la BCE) et les autres institutions (21 unités) ne représentaient conjointement que 0,3 % du total des IFM de la zone euro.
- Dans l'ensemble de l'UE, les établissements de crédit et les OPCVM monétaires représentaient, respectivement, 82,7 % et 16,4 % du total des IFM au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (cf. graphique 2).

**Graphique 2 - Nombre d'IFM (hors banques centrales et BEI) dans l'UE** par pays et par catégorie (au 1<sup>er</sup> janvier 2011)



### Ventilation par pays au 1<sup>er</sup> janvier 2011

- Dans la zone euro, l'Allemagne et la France représentaient à elles deux 40,8 % du total des IFM de la zone. L'Italie, l'Autriche et l'Irlande comptaient ensemble pour 29,4 %. Au cours des douze dernières années (1999-2011), les évolutions les plus marquantes observées dans les secteurs des IFM des différents pays ont été les suivantes : une forte augmentation, de 600 unités, en Irlande sur l'ensemble de la période<sup>2</sup>. À l'inverse, on a observé des diminutions relativement importantes de 55,1 %, 39,1 % et 37,8 % (aux Pays-Bas, en Allemagne et en France, respectivement), et moins importantes de 32,1 %, 28,1 % et 19,6 % (en Espagne, au Portugal et en Belgique, respectivement) (cf. tableau 1).
- S'agissant des États membres de l'UE n'appartenant pas à la zone euro, la Pologne est le pays où le nombre des IFM est le plus élevé (710), soit 7,2 % des IFM de l'UE et 34,5 % des IFM des États membres de l'UE hors zone euro. Viennent ensuite le Royaume-Uni (19,8 %), la Hongrie (12 %), la Suède (10 %) et le Danemark (8,0 %) comme principaux contributeurs au nombre d'IFM dans les États membres de l'UE n'appartenant pas à la zone euro. Au Royaume-Uni et au Danemark, la taille de ce secteur s'est considérablement réduite de 26,8 % et 24,1 %, respectivement, entre début 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Succursales étrangères

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 630 succursales d'établissements de crédit étrangers étaient recensées comme résidentes de la zone euro. Elles représentaient 9,9 % du total des établissements de crédit de la zone

euro. L'Allemagne accueillait le plus grand nombre de ces succursales (17,5 %) tandis que la l'Estonie et la Belgique présentaient la plus forte proportion de succursales étrangères par rapport au nombre total des établissements de crédit (61,1 % et 54,7 %, respectivement) La majorité des succursales étrangères implantées dans les pays de la zone euro avaient leur siège dans un autre pays de la zone (64,4 %), ou au Royaume-Uni (14,6 %).

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 263 succursales d'établissements de crédit étrangers étaient recensées comme résidentes des États membres de l'UE hors zone euro. , essentiellement le Royaume-Uni (51,7 %). Les sièges de la majorité des succursales étrangères implantées dans les États membres de l'UE n'appartenant pas à la zone euro étaient situés dans des pays de la zone euro (52,5 %), ou dans d'autres États membres de l'UE hors zone euro (20,2 %).

**Tableau 1 - Nombre d'IFM par pays et variations en pourcentage au cours des périodes récentes**

Pays	Nombre d'IFM						Variations en pourcentage		
	1er janv. 1999	1er janv. 2001	1er-mai-2004	1er janv. 2009	1er janv. 2010	1er Janv. 2011	1er janv. 1999 - 1er janv. 2011	1er mai 2004 - 1er janv. 2011	1er janv. 2010 - 1er janv. 2011
<b>BCE</b>	1	1	1	1	1	1	-	-	-
<b>BEI*</b>	-	-	-	-	1	1	-	-	-
<b>BE</b>	153	142	126	121	121	123	-19,6	-2,4	1,7
<b>DE</b>	3 280	2 782	2 268	2 061	2 018	1 999	-39,1	-11,9	-0,9
<b>EE</b>	-	-	25	34	38	37	-	48,0	-2,6
<b>GR</b>	102	105	100	93	89	83	-18,6	-17,0	-6,7
<b>IE</b>	96	211	294	781	727	696	625,0	136,7	-4,3
<b>ES</b>	608	571	512	477	427	413	-32,1	-19,3	-3,3
<b>FR</b>	1 938	1 764	1 577	1 354	1 298	1 206	-37,8	-23,5	-7,1
<b>IT</b>	944	884	854	853	833	808	-14,4	-5,4	-3,0
<b>CY</b>	-	-	409	164	156	153	-	-62,6	-1,9
<b>LU</b>	676	662	586	644	630	602	-10,9	2,7	-4,4
<b>MT</b>	-	-	17	29	29	32	-	88,2	10,3
<b>NL</b>	668	620	484	312	305	300	-55,1	-38,0	-1,6
<b>AT</b>	910	866	827	824	821	806	-11,4	-2,5	-1,8
<b>PT</b>	228	223	205	178	169	164	-28,1	-20,0	-3,0
<b>SI</b>	-	-	27	28	28	28	-	3,7	0,0
<b>SK</b>	-	-	28	40	40	43	-	53,6	7,5
<b>FI</b>	354	362	396	390	383	370	4,5	-6,6	-3,4
<b>Zone euro**</b>	9 856	9 193	8 230	8 350	8 076	7 865	-20,2	-9,7	-2,6
<b>BG</b>	-	-	-	35	36	36	-	-	0,0
<b>CZ</b>	-	-	79	66	68	67	-	-15,2	-1,5
<b>DK</b>	216	213	206	174	167	164	-24,1	-20,4	-1,8
<b>LV</b>	-	-	52	73	74	76	-	46,2	2,7
<b>LT</b>	-	-	74	87	88	90	-	21,6	2,3
<b>HU</b>	-	-	238	243	246	246	-	3,4	0,0
<b>PL</b>	-	-	659	716	714	710	-	7,7	-0,6

<sup>2</sup> La hausse globale de 600 unités recouvre 419 cas résultant du reclassement de coopératives de crédit en tant qu'établissements de crédit.

<b>RO</b>	-	-		52	51	55	-	-	7,8
<b>SE</b>	179	177	255	217	212	205	14,5	-19,6	-3,3
<b>UK</b>	556	541	457	429	422	407	-26,8	-10,9	-3,6
<b>EU**</b>	10 909	10 124	10 756	10 476	10 192	9 921	-9,1	-7,8	-2,7
* Pour les besoins des statistiques monétaires de la BCE et d'autres statistiques de la zone euro, la Banque européenne d'investissement (BEI) continue d'être traitée comme un établissement non-résident de la zone euro.									
** Composition changeante									

**Notes :**

*Le nombre des IFM est tiré de la Liste des institutions financières monétaires de la BCE qui fait l'objet d'une mise à jour quotidienne sur le site internet de la BCE, et est établie de manière à garantir son exhaustivité, son exactitude et l'homogénéité entre les pays. Ses objectifs sont de deux ordres : (a) servir de population de référence soumise à déclaration pour l'élaboration de statistiques monétaires complètes et cohérentes pour la zone euro et (b) constituer un registre et un cadre d'échantillonnage fiable pour la collecte d'autres données et à des fins d'analyses statistiques et économiques.*

*Des informations relatives aux IFM et aux autres institutions financières, dont la Liste des institutions financières monétaires et la Liste des institutions financières monétaires et des institutions assujetties à la constitution de réserves obligatoires sont disponibles sur le site internet de la BCE.*

Banque de France  
 Direction de la Communication  
 Service de Presse  
 48 rue Croix des Petits Champs  
 75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
 Internet : <http://www.banque-france.fr>